

Public concerné

Chefs d'entreprise de moins de 50 salariés ou son délégataire.

Modalités d'inscription : pré-inscrivez-vous par internet pour recevoir le questionnaire d'information à compléter. Faites parvenir ce questionnaire complété au plus tard trois semaines avant le début du stage.

Objectifs de la formation

- Identifier les acteurs et les bénéficiaires de la prévention pour son entreprise.
- Organiser la prévention des risques professionnels dans sa TPE.
- Sélectionner l'outil d'évaluation des risques le plus adapté à son activité.
- Déterminer des actions de prévention pertinentes.

Contenu de la formation

- Les bénéficiaires et les acteurs de la prévention pour l'entreprise.
- La conduite d'une démarche de prévention des risques : analyse initiale, organisation, évaluation des risques, document unique, mesures de prévention.
- Focus sur quelques points particuliers : accueil des nouveaux embauchés, entreprises extérieures intervenant dans l'établissement etc.
- Panorama des principaux outils adaptés aux TPE.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés didactiques, quiz.
- Travaux de groupe, travail personnel en intersession.
- Utilisation des outils proposés aux TPE.
- Échanges et retours d'expérience entre les participants

Durée

2 jours soit 14 heures

Session en présentiel et en distanciel : 2 jours (1 jour + 1 jour) et 1 heure de travail intersession

Validation

Une attestation de présence sera remise aux participants.